



DEPARTEMENT
de la
HAUTE-MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance ordinaire du 14 décembre 2023



REF : 2023 / 086

Nombre effectif et légal
des Membres du Conseil
Municipal : **23**

Nombre des Membres en
exercice : **23**

Nombre des Membres
présents à la séance : **20**

Nombre des votants
(présents + pouvoirs) : **23**

L'an deux mil vingt-trois, le 14 du mois de décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la ville de JOINVILLE, assemblé en son lieu ordinaire - salle du Conseil Municipal en Mairie -, sous la présidence de M. Bertrand OLLIVIER, Maire, pour la tenue de la session ordinaire, en suite de la convocation faite par M. le Maire de ladite ville le 08 décembre 2023.

Présents : M. OLLIVIER - M. LAMBERT - M. BOZETTI - M. MULLER - Mme FION - M. ROZE - Mme HUMBLOT - M. NIVELAIS - Mme ROBERT - Mme HERAULT - M. TAILLANDIER - M. VIALANEIX - Mme CHOMPRET - Mme MARQUELET - Mme BRINGAND - M. LEGENDRE - M. NEVEU - Mme PRATBERNON - M. MATTERA - Mme PATIN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer

Absents excusés :

Mme JEAN DIT PANNEL avait donné pouvoir à Mme HERAULT

M. FLEURIGEON avait donné pouvoir à M. LAMBERT

Mme DI TULLIO avait donné pouvoir à M. le Maire

Absents : NEANT

Mesdames HERAULT et PATIN ont été désignées pour remplir les fonctions de secrétaires de séance qu'elles ont acceptées.

OBJET : OUVERTURE DE CREDITS : SUBVENTION MSA – CENTRE SOCIAL

Monsieur Michel LAMBERT, adjoint au Maire, explique que la ville de Joinville sera destinataire d'une subvention MSA d'un montant de 3 037,00 euros.

Afin de permettre au centre social de mener les actions relatives à l'atelier « parents/enfants » de fin d'année et de pouvoir faire les dépenses afférentes, il est nécessaire d'ouvrir les crédits qui s'équilibreront en recettes et en dépenses.

Les ouvertures de crédits se font de la manière suivante :

➤ **En recettes de fonctionnement :**

Compte 7478.33 (2417) : Subventions autres organismes : + **3 037,00 €**

➤ **En dépenses de fonctionnement :**

Compte 60623.33 (2417) : Alimentation : + **700,00 €**

Compte 6238.33 (2417) : Divers : + **1 050,00 €**

Compte 60632.33 (2417) : Fournitures de petits équipements : + **850,00 €**

Compte 6068.33 (2417) : Autres matières et fournitures : + **437,00 €**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

- ② **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération et d'ouvrir les crédits en dépenses et en recettes dans les limites ci-dessus annoncées.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de JOINVILLE, Bertrand OLLIVIER

